

Le débat sur la PPE

Par décision 2017/41/PPE 1 la Commission nationale du débat public a décidé que le débat public sur le projet de programmation annuelle de l'énergie (PPE) aura lieu le premier trimestre 2018-

Comme je l'avais fait lors du dernier débat qui a eu lieu en 2015 et a conduit à la loi votée le 22 juillet 2015 en adressant au responsable du débat mon avis et mes propositions pour une politique énergétique responsable en deux documents (voir pièce jointe) , j'ai décidé de prendre part au débat en tant que citoyen responsable et ayant travaillé toute ma vie dans le domaine de l'énergie , soit pendant 70 ans (de 1957 à 2010) comme vous pouvez le voir sur l'en tête de cette lettre

Les objectifs de la PPE concerne les échéances 2025,2033,2050

Des 6 objectifs je ne retiens que les 2 premiers- la réduction des gaz à effet de serre et la réduction de la consommation d'énergie primaires et secondaires des énergies fossiles qui dans la réalité sont les mêmes objectifs pour notre pays

Les autres objectifs ne sont pas des objectifs mais des moyens à mettre en œuvre pour les atteindre

Ils concernent – l'accroissement de la part des énergies renouvelables – la quantité de chaleur et de froid renouvelables livrés au réseau –la réduction de la part du nucléaire dans la production électrique

Ainsi ce débat est une mascarade puisque les moyens à mettre en œuvre ont été déjà quantifiés et décidés par les responsables de la transition énergétique dont vous faites partie en tant que ministre

Le Ministre N.Hulot affirmé dernièrement que les français étaient invités à donner leur avis « comment construire la France des énergies renouvelables ? »

Pourquoi dans ces conditions mettre la PPE en débat ?

Les dés sont pipés

J'ai quand même décidé de participer pour préciser ma position que tous les responsables connaissent depuis longtemps et en particulier vous même (voir mon dernier message au Président de la République en date du 3 mars dont vous avez eu copie)

Sont déjà actés avant le débat public

- 1- l'interdiction de la recherche et de l'exploitation des gaz de roche mère d'ici 2040 (loi votée le 19 décembre 2017)
- 2- la fermeture des 2 réacteurs de Fessenheim dès le début d'exploitation de l'EPR de Flamanville , soit fin 2018 alors que son frère jumeau américain , Beaver Valley a reçu l'autorisation par RNC de poursuivre son exploitation jusqu'à 60 ans soit jusqu'à 2040 et que NRC envisage de prolonger son exploitation jusqu'à 80 ans (voir le document que j'ai écrit en et qui est toujours d'actualité
- 3- la baisse de la part du nucléaire à 50% de la production électrique entrainant des conséquences économiques, sociétales , environnementales qui sont un gachis scandaleux (voir mon document datant de 2011toujours d'actualité , il est vrai

en reculant la date prévue par le gouvernement précédent à l'échéance de 2035 en limitant la baisse à 56% car N.Hulot a enfin reconnu que cette échéance était totalement irréaliste cette décision entraînera cependant la fermeture de 11 réacteurs alors que dans le monde 85 réacteurs sont en cours de construction portant la puissance installée à 500 GW au lieu de 400 GW actuellement

- 4- pour les transports individuels l'interdiction du recours aux énergies fossiles à partir de 2040 ,imposant le recours aux voitures électriques pour la totalité du parc .C'est une décision que j'approuve (voir ma note en date du 19 mars)

N .Hulot a déclaré dernièrement que la réduction du parc nucléaire faisait consensus que l'on soit pour ou contre . Je suis étonné d'une telle affirmation

Je demande à N.Hulot de m'apporter enfin une justification de la diminution de la part du nucléaire à 50% pourquoi se limiter à 50% , pourquoi, pas 40%, 30,2% pendant qu'on y est ?

Si la raison est le risque d'accident la logique voudrait de faire comme nos amis allemands qui ont décidé après Fukushima d'arrêter le nucléaire

5-Il a été décidé de porter la part des énergies renouvelables à 40% , soit 28% hors hydraulique d'ici 2030

6- Il a été décidé d'arrêter toute production électrique à partir du charbon en 2022 .C'est une décision que j'approuve (voir ma note du 10 mars 2018)

7- Il a été fixé d'atteindre la « neutralité Carbone » en 2050

Je note que le ministère a demandé le 16 janvier à RTE qui avait proposé 4 scénarios de transition énergétique- le scénario WATT prévoyant la fermeture des réacteurs après 40 ans, le scénario HERTZ prévoyant la fermeture de 25 réacteurs d'ici 2025, le scénario AMPERE prévoyant la fermeture de 15 réacteurs, le scénario VOLT prévoyant la fermeture de 9 réacteurs , de ne considérer que les scénarios AMPERE et VOLT

Je comprends difficilement ces positions qui changent sans cesse et je plains les français, l'immense majorité étant totalement ignares en énergie

Comment dans ces conditions prétendre que le débat public de la PPE permettra au gouvernement d'engager une politique responsable ?

Comme je l'ai dit ce débat est une mascarade

La priorité pour une politique responsable est de se fixer comme objectif l'indépendance énergétique de notre pays avec la garantie d'une production de masse permanente à un coût aussi bas que possible .C'est le même objectif que Donald Trump s'est fixé pour les USA en promouvant l'exploitation du gaz de schiste qui va , a t'il dit, augmenter le PIB de plus de 100 milliards de dollars et créer chaque année plus de 500000 emplois

La France ne disposant pas de matières fossiles est obligée de les importer C'est ainsi que notre pays a importé en 2016 192 Mtep qui lui ont coûté 32,4Milliards d'euros (40 milliards en 2015 , le coût du baril étant plus élevé), son indépendance énergétique étant de 46% (données 2015) Les énergies fossiles satisfont près des 2 tiers de la

consommation finale dont 30% sont imputables au transport et 41% au résidentiel-tertiaire

La priorité est donc d'avoir pour objectif la baisse de consommation de ces 2 secteurs

Il en découle les propositions suivantes

1- Pour les transports

Développer les transports en commun dans les villes , les liaisons fer- route qui réduisent la part du transport routier pour les marchandises, une meilleure utilisation du transport fluvial, le développement massif des véhicules électriques qui sont matures objectif de plus avoir de véhicules à essence le plus tôt possible à l'horizon 2040 si c'est possible

2- Pour l'habitat

Réduire la consommation d'énergie dans l'habitat qui représente 40% de l'énergie consommée doit faire partie des priorités mais il faut être conscient que ceci a un coût extrêmement élevé, difficile sinon impossible à supporter pour la nation quand il s'ajoute aux dépenses faramineuses imposées par la baisse du nucléaire comme l'a décidé inconsciemment la LTE

L'article 3B rendant obligatoire d'ici 2025 la rénovation de tous les logements les plus énergétivores (consommation supérieure à 330 kWh/m²/an) qui pour la majorité appartiennent à des ménages modestes n'est pas acceptable

La norme d'efficacité énergétique RT 2012 qui est basée sur l'énergie primaire pour l'évaluation de la consommation privilégie le recours au chauffage au gaz, énergie polluante au détriment du chauffage électrique. Cette norme imposée depuis 2013 par l'U .E pour la conception des bâtiments a pour conséquence que 70% des logements neufs ont recours au gaz !

Dans le domaine du résidentiel et le tertiaire les axes d'efforts devraient porter prioritairement

- Sur la mise en place d'une action efficace de lutte contre les gaspillages en modifiant les comportements par une éducation des individus .La plupart des bâtiments sont surchauffés, une baisse de un degré de température permet une économie d'énergie de plus de 7%. Fermer les volets la nuit, réguler et programmer le chauffage, éteindre les lumières quand on quitte une pièce, ne pas laisser en veille les appareils de télévision et ordinateurs ...toutes mesures simples qui permettent d'économiser l'énergie

- Sur l'isolation des bâtiments les plus anciens qui représentent par leur nombre par rapport au renouvellement annuel du parc le potentiel le plus important d'économie d'énergie. dans ce secteur Concernant les constructions nouvelles la réglementation qui limite à 50 KWh/m²/an en énergie primaire des bâtiments est à cet égard un frein au recours à l'énergie électrique qui ne se justifie aucunement pour l'électricité si la part des énergies fossiles est faible, ce qui est le cas en France où la part des énergies non fossiles est de près de 90% .Il est impératif de modifier cette norme en considérant l'énergie secondaire et non l'énergie primaire .Cette norme aberrante imposée depuis 2013 a pour conséquence que 70%des logements neufs ont recours au gaz pour le chauffage dont il faut rappeler que c'est l'UE qui en est à l'origine devrait être révisée en établissant une limite en énergie finale pour le chauffage électrique .

L'action dans ce secteur sera très longue et devra être revue en permanence en tenant compte de l'évolution des nouvelles technologies et les choix entre les différentes énergies dont l'électricité devraient être faits à partir d'indicateurs tels que les coûts de la tonne de combustible fossile et de CO₂ évités, le coût du KWh ainsi que l'impact sur l'emploi et la compétitivité économique

Il conduit à un effort considérable d'investissement pour la rénovation des bâtiments évalué par l'UFE à 150 milliards d'euros d'ici 2020 nécessitant une participation de l'état de plus de 70 milliards pour avoir une rentabilité satisfaisante. , participation qui contribuerait à alourdir la dette publique dans une période où tout doit être mis en œuvre pour diminuer cette dette Il existe donc comme l'affirme l'UFE un fossé entre le désir d'efficacité énergétique, la réalité économique de ces ambitions et les choix des politiques publiques

l'effort doit porter sur la rénovation thermique des bâtiments existants qui sont les plus énergivores (7 millions de logements à plus 300KWh/m² par an ,45%de la consommation en énergie finale).Baisser de 50% la consommation de ces 7 millions de logements permettrait d'économiser 9Mtep par an . En supposant une durée d'investissement de 30 ans l'économie serait de 270 Mtep

Le Ministre de la transition énergétique a dans une déclaration en date du 24 novembre dernier envisagé la rénovation de 500000 logements par an conduisant à une diminution de

notre consommation , divisant par 2 la consommation d'ici 2050 et d' avoir l'ensemble du parc au niveau Bâtiment Basse consommation en 2050,

L'objectif est d'atteindre pour le bâti une consommation moyenne de 50KWh/m² alors que cette consommation était de 186 KWh/m²/an en 2014

la réglementation dite d'efficacité RT2012 qui a été instaurée par le décret 2010-1269 du 26 octobre 2010 qui fixe une échelle de performance pour le chauffage basée sur la consommation primaire condamne paradoxalement le recours à l'électricité décarbonnée pour le chauffage au profit des énergies fossiles alors que l'électricité dans notre pays grâce au recours massif au nucléaire et à son appoint l'hydraulique consomme très peu d'énergie fossile (moins de 10%) . Cette norme aberrante dont il faut rappeler que c'est l'UE qui en est à l'origine doit être remplacée en faisant référence à l'énergie secondaire au lieu de l'énergie primaire

Economies d'énergie et baisse simultanée du nucléaire sont financièrement incompatibles

Seul un maintien de la part du nucléaire à son niveau actuel tel que nous le

PROPOSITION POUR L'ELECTRICITE

La consommation électrique primaire est de 254 Mtep (données 2016) pour une consommation finale de 150 Mtep qui représentent respectivement 41,5% et 24,7% de la consommation d'énergie

Cette consommation évolue peu , elle est quasi stable depuis une dizaine d'années . RTE prévoit pour 2035 suivant ces scénarios (5 dénommés HERTZ, OHM, AMPERE, VOLT ,

WATT) une consommation électrique allant de 410 à 480 TWh à comparer à la consommation de 473 TWh en 2016 pour une production électrique de 531 TWh , la différence étant exportée .EDF est le premier exportateur mondial d'électricité

Notre pays s'est engagé à diminuer la part du nucléaire au profit des énergies renouvelables avec pour objectif d'avoir en 2030 40% d'énergies renouvelables (soit 28% hors hydraulique) décision purement politique n'ayant aucune justification . Ces énergies sont aléatoires , intermittentes , consommatrices de sites , non pilotables ayant un rendement ridicule (moins de 25% pour l'éolien , moins de 15% pour le solaire) dont le taux de garantie est ridicule (0% pour le solaire ,0,1%pour l'éolien) , coûteuses en prenant en compte les investissements nécessaires d'adaptation des réseaux et des investissements nécessaires de centrales pour équilibrer le réseau , centrales qui sont obligées de fonctionner en discontinu et donc consomment plus , impossibles à stocker (aucune solution de stockage économique n'existe actuellement) . Les promoteurs de ces énergies s'enrichissent sur le dos des consommateurs , EDF étant obligé d'acheter l'électricité produite à des prix scandaleusement élevés au travers de la CPSE . La CPSE n'a cessé d'augmenter avec l'essor des ENR pour atteindre 7 milliards d'euros en 2017 . Elle représente 27 euros / MWh en 2017.conduisant à un surcoût de 100 euros par an pour chaque ménage

Leur développement imposé par l'Etat à la botte des soit disant écologistes et hélas des médias et accepté par les français manipulés (dans un sondage récent en Aquitaine,53% sont en faveur de l'éolien , 80% en faveur du solaire et seulement 7% en faveur du nucléaire !) ne peut que conduire notre pays à un désastre dont seront responsables ceux qui nous gouvernent

Dans un pays comme la France où grâce à une politique volontariste de l'Etat constante et cohérente depuis le Général de Gaulle seuls quelques pour cent de l'électricité produite contribuent à l'effet de serre le développement coûteux de l'éolien et du solaire est absurde Pourquoi se mettre un boulet au pied alors qu'on a fait tout ce qu'il fallait pour notre électricité depuis 40 ans pour assurer notre indépendance énergétique et échapper à l'effet de serre comme l'a dit BOITEUX , l'ancien président d'EDF ?

Il me parait nécessaire de rappeler que c'est grâce à une politique volontariste de l'Etat engagée après la guerre du Kippour par le Président Pompidou qui a décidé d'engager le grand programme nucléaire dans le but de garantir à notre pays son indépendance en matière d'approvisionnement électrique , politique que tous les gouvernements ont mené jusqu'en 2012 notre pays avec ses 63000 MW nucléaire l'indépendance de l'approvisionnement électrique est assurée pour plus de 90% grâce au nucléaire et à l'hydraulique portant notre indépendance énergétique totale à 55,2 % en 2015 .Cette politique doit être poursuivie . Outre la garantie de l'approvisionnement elle assure une énergie compétitive ,non polluante ,concentrée ,sure ,pilotable et disponible , créatrice d'emplois hautement qualifiés (plus de 100000 emplois) nationale (92% du coût du KWh correspond à des emplois en France) ,ayant un impact très important sur la balance commerciale (exportation de réacteurs ,de services par exemple le retraitement des combustibles , la fabrication des éléments combustibles MOX ,le démantèlement des installations , etc) . J'ai exposé ces atouts le 4 novembre 2012 dans un document que j'ai adressé au gouvernement lors du dernier débat sur la PPE Mon argumentation est toujours

d'actualité .Je vous adresse ce document en pièce jointe .Il me paraît intéressant de rappeler la position de l'Académie des Sciences qui dans une communication en date du 19 avril dernier « l'énergie nucléaire est objectivement le moyen le plus efficace pour réduire la part du nucléaire des énergies fossiles dans la production électrique , il y a une véritable contradiction à vouloir diminuer les gaz à effet de serre tout en réduisant à marche forcée la part nucléaire » . Le PDG d'EDF a déclaré récemment qu'il souhaitait « que EDF dispose de 35 à 50 EPR d'ici 2050 et qu'il avait du mal à se désintoxiquer de la présence de l'atome, la prolongation de la durée de vie d'une centrale coûte 500 millions euros mais son exploitation rapporte plus de 200 millions euros par an soit pour une prolongation de 10 ans un gain de 2 milliards euros ,soit 4 fois plus «

Le recours au nucléaire est incontournable et ceci pour des décennies

Mes propositions qui n'ont pas varié depuis 2012 sont les suivantes

1- Mettre en priorité le recours à l'énergie électrique décarbonnée

2-Prolonger la durée de vie du parc existant des 58 réacteurs tous de la même filière PWR , y compris Fessenheim jusqu'à 60ans (principe accepté par l'ASN sous réserve d'autorisation au cas par cas) c'est-à-dire jusqu'à 2038 pour Fessenheim et 2053 pour Penly 2 le dernier réacteur construit et au delà jusqu'à 80 ans comme l'a accepté l'ASN (l'autorité de sûreté américaine) pour des réacteurs identiques

3- Prévoir le remplacement progressif du parc actuel à partir de 2028 (durée de construction de 8 à 10 ans)

4-Remplacer progressivement les réacteurs du parc actuel par des réacteurs EPR

6_ Continuer le développement du réacteur démonstrateur de la Génération 4 avec ASTRID dans le cadre du programme international initié en 2010 comprenant une quinzaine de partenaires dont la mise en service était prévue en 2039 qui malheureusement pour des raisons financières a vu sa puissance baisser de 600MW à 200MW et pour lequel le gouvernement travaille sur un partenariat plus élargi

7_ Arrêter l'ensemble des dispositifs de soutien aux énergies renouvelables (éolien solaire) en particulier les obligations d'achat de l'électricité imposées à EDF dont les coûts exorbitants se répercutent au niveau des consommateurs et ceci pendant 20 ans (plus de 80 milliards d'euros depuis 10 ans) . Imposer que ces énergies soient soumises aux lois concurrentielles du marché ‘

Comme je l'ai dit la priorité pour notre pays est d'assurer son indépendance énergétique (elle est de 46 % données 2015) avec en corollaire la garantie d'une production de masse permanente à un coût aussi bas que possible ce qui signifie que la priorité n'est pas la lutte contre le réchauffement climatique même si ces 2 objectifs contribuent tous les deux à lutter contre les énergies fossiles

Le premier objectif concerne chaque pays et en particulier notre pays alors que le deuxième concerne tous les pays

LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE VRAI OU FAUX

Concernant le réchauffement climatique du aux activités humaines on y croit ou on n'y croit pas

Monsieur le Ministre de la transition énergétique (N.Hulot) fait partie des fervents propagandistes qui entretiennent la peur donc l'asservissement des citoyens à la pensée unique qui est un mythe démontré par toutes les observations Il n'y a plus de réchauffement climatique depuis 20 ans et les projections des modèles

numériques se plantent lamentablement ce qui confirme que leur crédibilité est nulle tout comme les thèses du GICE qui en sont le socle. En permanence il y a dans le monde des réunions qui rassemblent des centaines d'individus soit disant experts qui émettent des centaines de rapports le plus souvent peu compréhensibles, qui ne peuvent qu'alarmer le public. C'est peut être leur objectif !

Il a été évalué le coût faramineux des investissements nécessaires qui s'élèvent à 45000 milliards d'euros d'ici 2050 pour réduire de moitié les émissions de CO2 alors que 1,3 milliards d'habitants dans le monde ne disposent pas d'électricité

La climatologie n'est pas une science ; à partir de données plus ou moins bien vérifiées elle élabore des modèles pas souvent crédibles et souvent partisans J'ai connu cela dans ma carrière d'ingénieur et de chercheur

Le dérèglement climatique anthropique (du aux activités humaines) concerne l'humanité ,c'est-à-dire l'ensemble de la population mondiale qui s'élevait à 7 ,5 milliards en 2018 et est prévue s'élever (source ONU) à plus de 11,9 milliards en 2100

Devant ce défi lancé à l'humanité ,assurer le développement harmonieux des pays pauvres et éviter le risque de tension politique internationale dont le corollaire est l'accroissement de la consommation d'énergie à partir des énergies fossiles abondantes dans le monde et seule source disponible et par voie de conséquence l'accroissement des émissions de GES le devoir de solidarité des pays développés vis-à-vis des pays pauvres est de d'avoir recours à des énergies non polluantes qu'ils maîtrisent techniquement et économiquement telles que le nucléaire pour l'électricité en laissant aux pays pauvres la possibilité d'avoir recours à des énergies plus polluantes telles que les fossiles dont l'utilisation ne leur pose pas de problème Il ne faut pas oublier que le charbon (le plus polluant, émissions de 1123 kg par tonne à comparer 830 pour le pétrole, 651 pour le gaz,, 19 pour le nucléaire) est au deuxième rang des énergies consommées dans le monde et il le restera longtemps - Il est au premier rang pour l'électricité

Situation en France

Au niveau national il est prévu de diviser par 4 les émissions de GES d'ici 2050 par rapport à 1990 et le plan climat annoncé par N.Hulot le 7 juillet dernier prévoit la neutralité Carbone en 2050

Les émissions de GES qui étaient de 280 Mt (hors UCTF) Mt) ont atteint en 2016 463 Mt équivalent CO2 en France soit 3,6 % de plus que le plafond indicatif fixé par la SNBC qui était de 447 Mt sur un total mondial de 35,7 Gt , soit 0,9%

Les émissions par habitant étaient de 6,9 tonnes

Le 22 janvier N.Hulot annonçait une contre performance en 2016 !

Situation internationale

L'accord de PARIS faisant suite aux négociations lors des COP est entré en vigueur le 4 novembre 2016 . Il vise une baisse de 40% en 2030 par rapport à 1990 et fixe des limites d'émissions de GES , l'objectif restant de ne pas dépasser une augmentation de la température de 2 degrés, si possible 1,5 degrés d'ici 2100

En 2016 on constate hélas que le monde a déjà émis les 2 tiers de ce qu'il était alloué pour rester dans la limite de hausse des températures à moins de 2 degrés

L'ONU a publié un rapport alarmant le 31 octobre dernier que les engagements couvrent à peine un tiers des émissions nécessaires creusant un écart dangereux annonçant de grands dérèglements

Le Global Carbon Project souligne que la trajectoire actuelle concorde hélas avec le pic d'émissions de CO2 évoqué par le GIEC qui table sur une augmentation de température entre 3,2 degrés et 5,4 degrés

Le Monde a déjà émis fin 2016 les deux tiers de ce qui avait été alloué pour rester dans la limite de hausse des températures de 2 degrés

Les émissions devraient baisser de 0,9% par an d'ici 2030 pour atteindre les objectifs

Ces émissions étaient dans le monde en 2014 de 4,9 t par habitant (18 t aux USA, 7,6 en Chine , 6,9, en France)

1- aux USA , premier producteur au monde ,autosuffisants pour le gaz ,avec le gaz de schiste le gaz qui a pris le pas sur le charbon conduisant à une baisse de 3% des émissions .Donald TRUMP prévoit de fermer 68 GW de charbon d'ici 2020. Les émissions ce CO2 en 2015 étaient de 6585 Mt

Les USA se sont retirés de l'accord de PARIS mettant en priorité leur indépendance, objectif qui je le rappelle est mien pour la France

2- en Chine de 11895 Mt (données 2012 la Chine s'étant retirée de la convention) ,soit 38% des émissions mondiales

3- en Allemagne de 904 Mt

4- France de 463 Mt (hors UCTF)- en 2016 (source ministère ,janvier 2018) , soit 7% des émissions américaines

En 2017 on a atteint dans le monde un niveau record de 37 Milliards de tonnes équivalent CO2 et il est prévu d'atteindre 59 Gtonnes (rapport ONU) avec la trajectoire actuelle (l'objectif de ne pas dépasser la limite d'augmentation de la température de 2 degrés non respecté alors que l'objectif est de baisser de 0,9 % par an !

Je ne peux que plaindre les supporters de la thèse du changement climatique anthropique devant une telle situation qui ne peut que perdurer et s'aggraver

PROPOSITION POUR LES GAZ DE ROCHE MERE

Les gaz de schiste doivent être pris en considération car s'ils sont sources de gaz à effet de serre mais moins que les autres fossiles ils sont une énergie pouvant participer à l'objectif d'indépendance énergétique

Notre pays dispose d'importants gisements de gaz de schiste

L'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) estime que notre pays possède 5100 milliards de m3 exploitables ce qui représente 90 ans de la consommation totale de gaz actuelle

Les USA auront l'indépendance énergétique d'ici 2035 grâce au gaz de schiste

Monsieur le Ministre vous avez décidé d'interdire toute exploitation et recherche de gaz de schiste en 2040

Le Président de la République a récemment écrit après le vote par le Parlement le 19 décembre 2017 « je suis très fier que la France devienne le premier au monde à interdire tout nouveau permis de recherche des hydrocarbures dès maintenant et toute exploitation d'ici 2040 »

Quelle inconscience !

Je propose dans le cadre de cette PPE l'exploitation des gaz de schiste soit engagée dans les meilleurs délais car ils répondent totalement à mon objectif prioritaire qui est , je le rappelle , l'indépendance énergétique

Proposition pour la filière biométhane

Le biométhane est une énergie verte dont le développement renforce le rôle du monde agricole , permet de développer une filière industrielle française compétitive qui participe à notre indépendance énergétique et produisant localement du gaz

L'an dernier 90000 tonnes de CO2 ont été évitées (données Engie)

Son développement en France est malheureusement lent , il ne suffira pas à atteindre de 1700 GWh par an à la fin de cette année , objectif fixé par la PPE de 2016

La loi sur la transition énergétique fixe un objectif de 10% de biométhane soit 30000 GWh en 2030, les entreprises affirment pouvoir le dépasser si le gouvernement renforce son soutien à la filière

Je soutiens le développement de cette filière qui contribue à notre indépendance énergétique

LE PRINCIPE DE PRECAUTION

Un frein au progrès

Le principe de précaution a été édicté lors de la Conférence de RIO sur la diversité biologique (1992) qui stipule que « en cas de risque de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives, visant à prévenir la dégradation de l'environnement

La France a adopté ce principe et l'a introduit dans la Constitution en 2004 à l'initiative du Président Chirac

A part la France, l'Allemagne et le Brésil aucun Etat n'a donné à ce principe un rang constitutionnel

Ce principe est souvent critiqué comme principe s'opposant par définition au progrès scientifique pour la libéralisation de l'économie

- position par exemple du rapport Attali de 2007 (Attali proposait déjà sa suppression de la Constitution)
- position de l' OPESET qui dans un rapport qu'il vient de publier met en cause l'application du principe de précaution constituant un frein à la recherche et au bon épanouissement de l'économie qu'il vient de publier met en cause) et estime nécessaire de favoriser la prise de risque dans les nouvelles technologies

- position de la Fondation Concorde en mars dernier qui préconise de préciser dans la loi que l'adoption des mesures doit être précédée d'une analyse bénéfice/risque détaillée afin de ne pas freiner l'innovation
- Ce principe qui oblige à anticiper et à prévoir les risques qui restent impossibles à vérifier dans le présent, mais dont la réalisation future est susceptible d'entraîner un préjudice sérieux, s'il responsabilise l'individu au défaut d'anticiper et de prévoir est un frein à l'innovation et au progrès scientifique qui le dévoie en principe d'inaction

Il est utilisé de façon maximaliste par les responsables politiques qui ont à prendre des décisions en situation d'incertitude sur les risques, qu'il s'agisse de leur existence, de leur nature, de leur gravité

Il exprime la peur des politiques et des administrations devant leurs responsabilités, désirant plaire à une population inquiète. Pire, cette peur est alimentée en permanence par des groupes de pression mus par une idéologie comme la plupart des mouvements écolo, comme on peut le constater hélas dans notre pays

Si ce principe avait existé en 1950 le nucléaire n'aurait jamais été développé et - sans parler de sa remarquable contribution à la lutte contre l'effet de serre - on aurait eu à déplorer des dizaines de millions de décès dans le monde suite au cancer et des immenses progrès n'auraient pu être faits dans l'industrie par exemple pour les contrôles non destructifs, la culture (datation, restauration)...

Si ce principe avait existé en 1950 après la découverte en décembre 1951 du gisement de gaz à Lacq et les programmes de recherches obstinées de la SNPA (société nationale d'Aquitaine) pour développer un système industriel (développement d'un acier résistant à la corrosion, désulfuration du gaz) le gaz (de ville) n'aurait pas été distribué sur tout le territoire par gazoducs de 1965 à fin 2013 autoalimentant notre pays pendant près de 50 ans à hauteur de 30%. Lacq qui a été la plus grande usine de gaz d'Europe a contribué à l'essor industriel de notre pays, au développement économique du Béarn, à doter notre pays d'une industrie parmi les plus performantes au monde

Notre pays, par l'application de ce principe s'oppose aux OGM, aux hydrocarbures non conventionnels, impose par des normes insensées des milliards d'euros de dépenses inutiles aux Français – par exemple sur la teneur en plomb, sur la teneur en amiante, sur les ascenseurs (pour ne citer qu'un exemple parce que je l'ai vécu, sous prétexte qu'il y a un risque qu'un individu passe le doigt à travers un grillage d'une cage d'ascenseur magnifique datant des années 20 on oblige sous peine d'amende à faire des travaux coûteux alors que le risque est infime !), sur les déchets de très faible activité spécifique (TFA) sur la reprise de sources radioactives ...

Le renforcement des normes bloque le secteur de la construction, les vaccins contre le virus H1N1 ont coûté en pure perte des centaines de millions d'euros, l'industrie pharmaceutique est pénalisée, on bloque la création d'un barrage sans raison valable

L'ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire) elle-même participe à cette dérive devenant le quatrième pouvoir dans notre pays en jouant de plus en plus de son indépendance par ses décisions ses exigences imposées à EDF, AREVA, ANDRA qui comme je l'ai écrit à son directeur le 15 juillet dernier atteignent la limite du tolérable et participent à la destruction de l'un des fleurons de notre industrie. Les exigences contestables imposées au CEA pour la poursuite du fonctionnement du réacteur OSIRIS ont conduit le CEA, faute de moyens financiers à la fermeture du réacteur courant 2015 (privant les hôpitaux de technétium), le

dernier épisode affligeant concernant la cuve de l'EPR de Flamanville est édifiant de l'attitude de l'ASN

Pendant ce temps les Chinois construisent deux EPR identiques sans problème, seraient ils donc plus performants que nous ?.

Pendant ce temps, la NRC (l'ASN américain) a déjà donné son accord pour le prolongement jusqu'à 60 ans de la durée de vie de réacteurs identiques à Fessenheim

Pendant ce temps les anti-nucléaires s'en donnent à cœur joie clamant partout, que le nucléaire n'est plus compétitif, (enfin on leur a servi l'argument qu'ils n'avaient même pas imaginé !)

Il n'y a pas de progrès sans risque et la vie est faite de risques dès la naissance jusqu'à la mort

Ce principe est mis en cause depuis 2013 par des élus l'UMP – (le 10 juin 2013 dépôt d'une proposition de loi par Eric Woerth demandant de le retirer de la Constitution , le 26 novembre dépôt par des élus UMP d'une proposition de loi visant à équilibrer le principe de précaution avec le principe de l'innovation, le 27 mai 2014 vote du Sénat à une large majorité d'une proposition de loi constitutionnelle visant à équilibrer le principe de précaution à l'innovation, le 13 juin 2014 dépôt d'une proposition de loi par Eric Woerth de remplacer dans la Constitution le principe de précaution par le principe d'innovation responsable)

Cette proposition a été rejetée par l'Assemblée Nationale le 4 décembre 2013

PROPOSITION

Le Président de la République envisage de modifier la Constitution

Je propose d'acter dans la nouvelle Constitution la suppression du principe de précaution

CLAUDE RINGOT